

Octobre 2020



L'Éternitois



MUNICIPALITÉ DE
Rivière-Éternité

www.riviere-eternite.com

Bulletin municipal de Rivière-Éternité

Publié le 29 septembre 2020

Services

Hôtel de Ville	272-2860
Urgence travaux publics	272-2860
Urgence eau potable	608-8383
Bibliothèque	272-1052
Salle communautaire	272-2274
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141

Congé férié

Action de grâces

Veillez prendre note que le 12 octobre, l'Hôtel de Ville sera fermé en raison du congé férié.



**Troupe d'improvisation
11 octobre 2020**

Page 3

MOT DU MAIRE

Citoyens, citoyennes,

COVID-19

Je vous rappelle l'importance de respecter les consignes de la santé publique et de limiter vos déplacements et rencontres afin d'éviter de basculer en zone de couleur plus restrictive qui peut entraîner la fermeture des commerces et des écoles, et la fragilisation du système de santé. La séquence de transmission peut avoir des conséquences dramatiques sur les personnes vulnérables et les travailleurs du réseau de la santé.

Le Conseil municipal et les organismes du milieu ont pris la décision de canceler les activités automnales afin d'éviter les grands rassemblements. C'est ainsi pour le Festival des couleurs du Fjord (symposium), le Super party de Chasse, les cours de danse en ligne, la soirée des Veuves de Chasse et le lancement du livre historique de Rivière-Éternité. Ces activités devraient être de retour en 2021 si la situation redevient à la normale.

Chasse à l'original

En cette période de chasse à l'original, je désire souhaiter bonne chance à tous les chasseurs et chasseuses de notre municipalité. Je vous invite à la prudence lors de votre séjour en forêt.

Rémi Gagné, Maire



Conseil municipal et employés municipaux

Maire

Rémi Gagné

Conseillers

-Réjean Rondeau

-Jean Bergeron

-Sylvain Boudreault

-Claude Lavoie

Employés municipaux

Sandra Côté, d.m.a., Directrice générale et sec. trésorière

Sonia Simard, Secrétaire trésorière adjointe

Serge Savard, Travaux publics

Caroline Simard, Coordinatrice—animatrice en loisir

Robin Pelletier, Opérateur en eau

Éliane Gaudreault, Service de garde scolaire

Gilberte Gagné, Conciergerie (Caisse Desjardins)

Contractuels (entente de service)

Denis Houde, Soutien administratif

Jérôme Durocher ou Mélanie Deschênes, Urbanisme (inspecteur ou inspectrice en bâtiment et en environnement)

Prochaine séance du conseil: 5 octobre 2020 à 19h30

L'imprévu improvisation

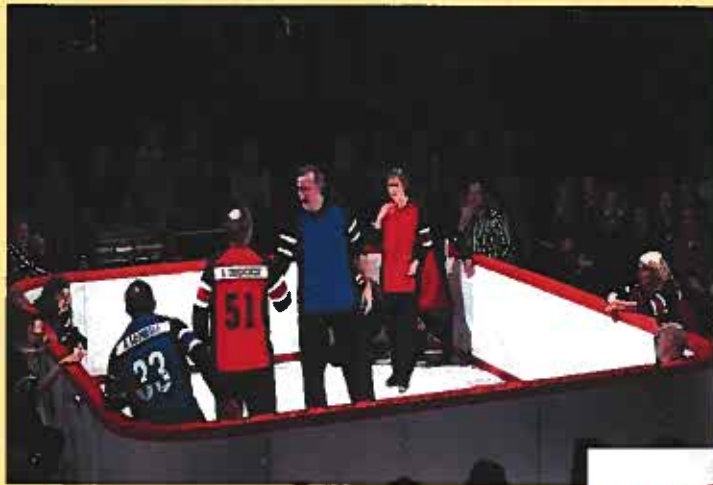
Journée de la culture

La troupe d'improvisation présente

«L'imprévu improvisation»

11 octobre 2020 à 14h00

Centre communautaire et des loisirs de Rivière-Éternité



GRATUIT

Bienvenue à tous!

**** Le port du masque et les règles d'hygiène devront être respectés.*



Québec 



SUPER PARTY DE CHASSE



Pour l'année 2020, dû aux restrictions émises par l'Agence de la santé publique du Canada reliée à la COVID-19, le comité chasse et pêche de Rivière-Éternité a décidé de suspendre LE SUPER PARTY DE CHASSE, événement annuel, qui revient à chaque mois d'octobre.

Merci de votre compréhension!

Au plaisir de se revoir en force pour l'année 2021.



Amis (es) chasseurs et chasseuses, on ne vous a pas oublié. Suivez nous sur la page Facebook «La Chasse aux Panaches», nous ferons un concours photos pour marquer la chasse 2020. Des prix seront rattachés à ce concours. Les règlements seront affichés sur cette page. À suivre...

facebook

CONCOURS PHOTO



Photos



Le comité chasse et pêche de Rivière-Éternité vous invite à publier une photo de votre chasse 2020.

Règlements du concours:

- Sur la photo, nous devons voir la tête de l'original et le chasseur;
- Sur la photo, il doit y avoir une preuve que la bête a été abattue en 2020, donc inclure une affiche indiquant l'année 2020 ou un masque relié à la COVID-19;
- Le chasseur doit être inscrit dans la zone 28 ou zone 27;
- Être âgé de 18 ans et plus;
- Publier la photo sur la page Facebook «La Chasse aux Panaches» sous la publication du concours au plus tard le 23 octobre 2020 à 17h00.

Dans le texte, le masculin inclut le féminin et est utilisé, sans discrimination, afin d'alléger l'espace.

Prix à gagner

- ⇒ Carte cadeau de 100\$ Épicerie Gérald Simard (Rivière-Éternité)
- ⇒ Carte cadeau de 100\$ Accommodation des 21 (La Baie)
- ⇒ Carte cadeau de 100\$ Écotone Espace Nature (Chicoutimi)

Le tirage se tiendra le 24 octobre 2020 à 12h00

Les gagnants seront publiés sur la page Facebook de «La Chasse aux Panaches»



Le social du mardi

Les activités se poursuivront à compter de
mardi le 27 octobre à 13h30
au Centre communautaire et des loisirs
de Rivière-Éternité.

Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus



Inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, Jérôme Durocher ou son adjointe, Mélanie Deschênes, sera à nos bureaux :

Les mercredis du mois d'octobre 2020
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Vous devez prendre rendez-vous avec l'inspecteur ou son adjointe en passant par la réception afin de maximiser son horaire de travail et vous assurer de sa disponibilité.

Inspecteur : (418) 272-2860 poste 3109

Réception : (418) 272-2860 poste 3100



Cantine

DIERNIÈRES JOURNÉES D'OUVERTURE

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

2, 3 ET 4 OCTOBRE

9, 10 ET 11 OCTOBRE

11h00 à 18h30

*Pour éviter les longues files d'attente et
les regroupements,
passez votre commande par téléphone*

581-235-4558



Bibliothèque municipale

Elle est ouverte les samedis de 9h30 à 11h30

et les mardis de 18h00 à 19h30.

Bienvenue à tous!



Abri temporaire

Dispositions s'appliquant aux abris et garages temporaires sur le territoire de la municipalité de Rivière-Éternité.

Voici la réglementation concernant l'Usages et bâtiments temporaires permis dans toutes les zones : Règlement de zonage no. 126-2015

Article: 13.2.1: Abri temporaire (incluant l'abri d'auto temporaire)

Les abris temporaires sont autorisés dans toutes les zones, du 1^{er} octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante pourvu qu'ils satisfassent aux conditions suivantes:

1. Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté;
2. Les abris temporaires doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire;
3. Une distance minimale de 2 mètres doit être observée entre les abris temporaires et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée;
4. Une distance minimale de 2 mètres doit être observée entre l'abri temporaire et la ligne latérale du terrain;
5. La structure doit être en bois ou en métal et ancrée au sol;
6. Les abris temporaires doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de polyéthylène armée et translucide (fibre de verre) ou de panneaux de bois peints ou teints; l'usage de polyéthylène non armée et transparent ou autres matériaux similaires est prohibé; l'emploi de toile ayant servi à d'autres fins est interdit;
7. Les matériaux autorisés doivent être en bon état et leur assemblage doit faire en sorte que l'abri ne soit pas détérioré lors des intempéries;
8. Les abris temporaires ne doivent pas excéder une hauteur de 4 mètres et une superficie de 45 mètres carrés;
9. En dehors des dates permises, la toile de l'abri temporaire doit être enlevée et la structure doit être démontée et entreposée.

Vous devez faire une demande d'autorisation et payer les frais de 20\$ par abris ou garage temporaire à la municipalité avant d'installer ce dernier.

Un certificat d'autorisation vous sera émis. Par la suite, l'inspecteur fera une vérification afin de s'assurer que vous avez l'autorisation et que vous avez respecté le règlement.

Création Coup de peigne

Nouvelle horaire à partir du 28 septembre 2020



Jeudi : 8h00 à 21h00
Vendredi : 8h00 à 16h00
Samedi : 8h00 à midi



Lundi : 16h00 à 17h00 (pour les clients à domicile)

Un nouveau défi pour moi, les mardis et mercredis, je coifferai au «Salon Nelson Coiffure» de la Baie.

*À toute ma fidèle clientèle, je serai toujours heureuse de vous servir.
Vous restez ma priorité!*

Manon Gagnon

Assemblée Générale Annuelle

Les membres du conseil d'administration du Festival des Couleurs du Fjord sont heureux d'inviter toute la population du Bas-Saguenay à assister à la première ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.

28 octobre 2020 à 19h00

Centre communautaire et des loisirs
de Rivière-Éternité

**FESTIVAL DES
COULEURS DU FJORD**
.....


Bienvenue à tous!

Collecte récupération et déchets

Surveillez votre boîte postale!



Vous recevrez votre calendrier de collecte 2020-2021 par la poste au cours des prochains jours.

 Maintenant un seul jour de collecte pour la récupération et les déchets. Pour Rivière-Éternité ce sera le mardi, à compter du 6 octobre 2020!



Quoi mettre dans mon bac brun ?

Est-ce que ça se
mange?



Est-ce un résidu de
jardin?



Est-ce du papier ou
carton souillé?



Si la réponse est oui à une de ces questions, la
matière peut être déposée dans le bac brun!

1^{ère} collecte : 16 octobre 2020



Le 13 août 2020

Date des travaux : Du 17 août au 20 octobre
Municipalité : Rivière-Éternité
Route : Route 170
Localisation : À l'est de la rue Bouchard, entre les km 81 et 83
Nature des travaux : Réfection de la chaussée et asphaltage
Entrave : Circulation en alternance en tout temps

Ces travaux peuvent être modifiés en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques. Afin de connaître les entraves en cours, consultez [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements. Pour la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs, toutes les mesures sanitaires nécessaires sont déployées sur ce chantier.

Pour information : Philippe Girard-Bélanger
Direction générale du Saguenay-Lac-
Saint-Jean-Chibougamau
Tél. : 418 695-7916

Relations avec les médias : Ligne média
Tél. : 418 644-4444
Sans frais : 1 866 341-5724

Transports
Québec 

RISIF



La Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord a mis en fonction son site internet. Allez le visiter:

www.risif.com

Services en ligne sur le site :

- ⇒ ***Permis de brûlage***
- ⇒ ***Plaintes et requêtes***
- ⇒ ***Conseils de prévention***

**Information
(418) 544-3114**

Tordeuse des bourgeons de l'épinette

RÉCOLTE D'ÉCHANTILLONS—AUTOMNE 2020

Dans le cadre de son programme d'intervention contre la **tordeuse des bourgeons de l'épinette**, la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) désire informer la population qu'elle réalisera cet automne, une récolte d'échantillons dans les forêts de certaines régions du Québec, soit la Côte-Nord, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Devant être complétés avant l'arrivée des conditions hivernales, ces travaux permettront de prédire les niveaux d'infestation pour la prochaine saison estivale. Ces informations sont donc essentielles à la préparation d'un programme de pulvérisation aérienne d'insecticide biologique pour l'année suivante.



Enregistrement des chiens

Pour les propriétaires de chiens qui ne l'ont pas déjà fait, **le règlement en vigueur exige que vous devez enregistrer votre chien** dans un délai de 30 jours de son acquisition, de l'établissement de sa résidence principale dans la municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de trois mois.

- ⇒ *Le formulaire est disponible à l'Hôtel de ville*
- ⇒ *Par chien : 15\$: pour la vie du chien mais si perte ou destruction vous devrez faire l'acquisition d'une nouvelle médaille.*



Événements annulés

Nous avons du annuler ces activités du à la situation de la COVID-19, nous voulons éviter les rassemblements qui peuvent attirer plusieurs personnes.

- Festival des couleurs du Fjord (symposium)
- Super party de chasse
- Soirée des Veuves de chasse
- Cours de danse en ligne
- Lancement du livre historique sur Rivière-Éternité

ANNULÉ

Halloween

Nous vous donnerons des détails en temps et lieu si nous pouvons tenir la fête de l'halloween.



Conseil municipal

La réunion du Conseil municipal se tiendra lundi le 5 octobre à 19h30

Vous êtes invités à y assister (en respectant les règles d'hygiène et port du masque dans les déplacements) ou vous pouvez la suivre à la télévision au canal 199 pour les clients de DéryTélécom.



Office Municipal Habitation

Logements à louer à l'Office Municipal d'Habitation
Pour personnes âgées et familles
Information :Arianne Villeneuve 418-543-0061

Prochain Éternitois

La prochaine sortie de l'Éternitois se fera à la fin du mois de octobre 2020.

Si vous êtes membres d'un organisme municipal et que vous avez un message à publier, n'hésitez pas à me contacter au plus tard le 26 octobre 2020.

*Sonia Simard (418) 272-2860 poste 3100
mun.sonia@riviere-eternite.com*

Octobre 2020

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

				1	2	3 -Bibliothèque
4	5 -Séance du conseil 19h30	6  - Bibliothèque	7 - inspecteur	8	9	10 -Bibliothèque
11	12	13  - Bibliothèque	14 - inspecteur	15	16 	17 -Bibliothèque
18 - Messe	19	20  - Bibliothèque	21 - inspecteur	22	23	24 -Bibliothèque
25	26	27  - Bibliothèque	28 - inspecteur	29	30 	31 -Bibliothèque